

La femme dans le Coran

Le respect que montre l'islam à la femme et la prise en considération de sa situation et de ses conditions apparaît dans nombre de faits :

- L'islam a établi pour la femme une dot et lui accorde le droit d'hériter son mari du fait d'un simple contrat de mariage
- L'islam a proscrit le mariage d'une femme sans représentant légal et sans témoins afin qu'elle ne soit pas accusée de conduite déshonorante
- L'islam a imposé une peine pour diffamation à quiconque incrimine une femme dans son honneur sans preuve et ce dans le but de dissuader toute accusation dénuée de fondement
- L'islam a fait un martyr de quiconque est tué dans la défense de son honneur et ce par respect pour la femme et dans le but d'élever son statut